



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions :
Pour : 33
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt trois, le 16 janvier à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noëlle CORNO
Laurent GODET
Murielle DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
Anne OLIVIER

Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Marc FLEURY
Sylvie LAJEANNE
Isabelle LE HEIN
Martin MOTTET
Charlotte PERCHER
Philippe RODRIGUES
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Claude LEFORT, Linda DION, Oscar NAVARRO

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Claude LEFORT à Laurent BREZAC, Linda DION à Frédéric CHATELLIER, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

Martin MOTTET a été élu Secrétaire de Séance.

INDIVIDUALISATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2023

DL_2023_01_16

Madame CORNO expose :

Après instruction de toutes les demandes formulées par les associations sur la base d'un dossier de demande de subvention téléchargeable à partir du site Internet de la Ville, le Conseil Municipal doit procéder à l'individualisation des subventions qui seront accordées au titre de l'année 2023 afin de permettre leur versement dans le courant de l'exercice.

Il est rappelé que les subventions versées à des associations au titre d'un exercice budgétaire font l'objet d'une publication a posteriori sur le site Internet de la Ville, avant le 31 mars de l'année qui suit, conformément au décret n°2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations.

Vu l'avis de la commission de la Commission Ressources en date du 4 janvier 2023

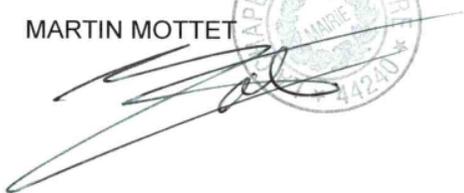
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. **D'ACCORDER**, au titre de l'exercice budgétaire 2023, les subventions arrêtées dans le tableau joint en annexe pour chaque association,
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire d'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,

MARTIN MOTTET



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – BP 2023

Envoyé en préfecture le 23/01/2023
 Reçu en préfecture le 23/01/2023
 Publié le 23/01/2023
 ID : 044-214400350-20230116-DL_2023_01_16-DE



Imputation budgétaire	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2022	Subvention 2023	objet de la subvention
DGS – 020B – 6574811	Maison pour tous (MPT)	55 000 €	55 000 €	Fonctionnement courant
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTION GENERALE		55 000 €	55 000 €	
PERS - 020D-6574810	Amicale du Personnel	11 000 €	11 000 €	Fonctionnement courant
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE DU PERSONNEL		11 000 €	11 000 €	
ADMG - 025-6574810	A3C (association des commerçants du centre-ville chapelains)	2 000 €	2 000 €	
	Le Souvenir français	200 €	200 €	Cérémonies commémoratives
	Société Communale de Chasse de la Chapelle-sur-Erdre	500 €	500 €	Soutien à la réduction des nuisibles
	Amicale des Chasseurs de Mouline	100 €	100 €	Soutien à la réduction des nuisibles
	SPA de Loire-Atlantique	160 €	160 €	Soutien à l'activité
	Les Messagers du Cens	200 €	200 €	Pigeons voyageurs Cérémonies commémoratives
	Amicale de Chateaubriant Voves Rouille	150 €	150 €	Cérémonies commémoratives
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ADMINISTRATION GENERALE		3 310 €	3 310 €	
SCOL - 200-6574810	Amicale laïque de Gesvrine	450 €	351 €	dictionnaires CM2
	Amicale laïque de Mazaire	576 €	648 €	dictionnaires CM2
	Association des Parents d'Elèves (APE) de Beausoleil	675 €	594 €	dictionnaires CM2
	Amicale laïque de Blanchetière	315 €	306 €	dictionnaires CM2
TOTAL SUBVENTIONS SERVICES COMMUNS SCOLAIRES		2 016 €	1 899 €	
SCOL – 211B-6574800	OGEC Saint Michel (École maternelle privée)	261 030 €	277 533 €	Financement conventionnel
SCOL – 212B-6574800	OGEC Saint Michel (École élémentaire privée)	143 330 €	140 175 €	Financement conventionnel
SCOL - 251B-6574800	OGEC Saint Michel (Restauration scolaire privée)	18 091 €	3 000 €	Financement conventionnel
SCOL - 255B-6574810	OGEC Saint Michel (classes de découverte école privée)	2 660 €	2 650 €	Financement conventionnel
TOTAL SUBVENTIONS ECOLE PRIVEE SAINT MICHEL		425 111 €	423 358 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ACTION SCOLAIRE		427 127 €	425 257 €	
CULT – 041-6574810	Comité de Jumelage	800 €	200 €	Fonctionnement courant
TOTAL SUBVENTIONS JUMELAGES		800 €	200 €	
CULT – 041-6574830	Jumelage lanca La Chapelle/Erdre	0 €	3 000 €	Subvention pour projets : - un voyage d'une délégation chapelaine à lanca pour recréer le lien - échange scolaire avec le collège La coutancière - échange culturel lors de la fête des moissons à lanca avec la participation de Rakvlaz
	Comité de jumelage de la Chapelle/Erdre avec Bychawa (Pologne)	0 €	3 000 €	Subvention pour projets : - échange scolaire avec la venue de 2 professeurs de Bychawa à la Chapelle - accueil d'un groupe ukrainien en septembre 2023
	Association France Palestine Solidarité (AFPS)	3 000 €	3 000 €	Subvention pour projet : soutenir le fonctionnement de la Maison Échaleureux, qui accueille et soutient les familles et les enfants dans le camp de Jénine
	Inti	1 900 €	1 500 €	Subvention pour projet : réalisation de cuiseurs écologiques dans les Andes
	Terre de Vie	800 €	900 €	Subvention pour projet : soutenir le foyer accueillant des enfants orphelins à Bohicon (Bénin) afin qu'il puisse respecter une obligation gouvernementale en embauchant un assistant social
	Echanges et Solidarité 44	0 €	650 €	Subvention pour projet : participation au financement du programme d'aide à une communauté de familles à Achuapa (Nicaragua)
	Enfants du Rwanda	2 100 €	2 200 €	Subvention pour projet : aide à la scolarisation d'enfants défavorisés et/ou porteurs d'un handicap dans la région de Kabuye (Kigali)
	Aidons les à grandir	0 €	2 200 €	Subvention pour projet : réalisation de travaux de remise en état et amélioration du Centre d'accueil d'enfants orphelins, centre construit il y a 30 ans à Ouagadougou (Burkina Faso)
	Phenix Humanitaire International	700 €	700 €	Subvention pour projet : envoi de matériel médical au Bénin / Formation de médecins au Bénin
TOTAL SUBVENTIONS COOPERATION DECENTRALISEE		8 500 €	17 150 €	
CULT – 041 – 6574831	La Croix Rouge	1 500 €	0 €	Soutenir les populations touchés par les catastrophes humanitaires
TOTAL SUBVENTIONS AIDE URGENCE INTERNATIONALE		1 500 €	0 €	
CULT – 311 – 6574810	Compagnie « A toute Vapeur » (ateliers théâtre pour enfants)	6 500 €	6 600 €	Financement conventionnel
CULT - 311-6574811	AMEG (école de musique)	128 500 €	129 000 €	Financement conventionnel
CULT – 311 – 6574831	AMIE (ciné-club)	1 000 €	1 000 €	Financement conventionnel
TOTAL SUBVENTIONS EXPRESSION MUSICALE ET ARTISTIQUE		136 000 €	136 600 €	

Imputation budgétaire	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2022	Subvention 2023	
CULT - 330-6574830	Le COCHER	600 €	500 €	Subvention pour projet : acquisition d'un télescope, moteur accessoires, panneaux pédagogiques
	Atelier de l'Erdre	300 €	1 300 €	Subvention pour projet : organisation d'un salon de peinture à Capellia sur le thème « l'inspiration primitive » en mai 2023
	Rakvlaz	0 €	0 €	Subvention pour projet : achat d'une sono portative pour leurs animations. L'association dispose d'un reliquat de 2 800 € pour un projet qui n'a pas eu lieu. Elle utilisera ce reliquat pour le réaffecter au projet sono
	AMEG	0 €	750 €	Projet MUSICAP (ateliers d'expression musicale voix et percussions ouverts aux jeunes handicapés)
	OMCRI	0 €	500 €	Subvention pour projet : organisation d'un temps fort organisé dans le cadre de la saison OMCRI 2023/24
	Café citoyen chapelain	300 €	300 €	Subvention pour projet : organisation d'un café citoyen en partenariat avec l'OMCRI le 09/02/23
	Chapoll'Artist	0 €	0 €	
	L'Amicale Laique de Gesvrine	3 000 €	3 000 €	Subvention pour projet : organisation d'un festival de musique West Erdre, au château de l'hôpital, en septembre 2023, pour animer le quartier de Gesvrine
	Au pas des siècles	0 €	500 €	Subvention pour projet : publication du cahier n°5, sur le patrimoine chapelain - document de 120 pages, tiré à 300 exemplaires et destiné à la vente
	Jardin des arts en Pays de la Loire	0 €	700 €	Subvention pour projet : organisation d'une manifestation autour de l'art, sur 1 journée, accueillant une soixante d'artistes (peintres sculpteurs), au château de la poterie
L'AMICRO	0 €	500 €	Subvention pour projet : dans le cadre de la promotion et de l'accessibilité de l'informatique et des nouvelles technologies, acquisition d'une imprimante 3D	
Hamadryade danser l'indicible	0 €	500 €	Subvention pour projet : création d'un spectacle de danse par 4 danseuses valides et 8 jeunes adultes porteurs de handicap mental	
TOTAL SUBVENTIONS PROJETS CULTURELS		4 200 €	8 550 €	
CULT - 330-6574810	OMCRI	400 €	400 €	Financement conventionnel
	La Chapelaine Bibliothèque	1 900 €	1 900 €	Financement conventionnel
	Centre d'Histoire du Travail	200 €	160 €	Fonctionnement courant
	CEZAM	170 €	0 €	Fonctionnement courant
	Amnesty International	160 €	160 €	Fonctionnement courant
	Ligue des Droits de l'Homme	80 €	80 €	Fonctionnement courant
	Espace Simone de Beauvoir	80 €	80 €	Fonctionnement courant
	L'Atelier de l'Erdre	1 500 €	1 500 €	Financement conventionnel
	L'UACE	300 €	300 €	Fonctionnement courant
	Amis du musée de la résistance	400 €	400 €	Fonctionnement courant
L'OPLB (office public de la langue bretonne)	1 000 €	1 000 €	Adhésion à la charte - niveau 1 - depuis 2019. Convention renouvelée en 2022, pour 3 ans	
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES CULTURELLES		6 190 €	5 980 €	
CAPE - 314A - 6574811	Subvention pour activités à Compagnie La Salamandre (participation à la préparation du Festival Saperlipuppet organisé les années paires)	15 000 €	18 000 €	Financement conventionnel (convention 2021 à 2024) : - 15 000 € de subvention annuelle pour l'organisation du festival Saperlipuppet (article 13-1) - 3 000 € de subvention tous les 2 ans (les années impaires) pour mise en place de projets d'action culturelle sur le territoire chapelain : (article 13-2) : un parcours artistique et culturel marionnette et un stage amateur sur l'année.
CAPE - 314A - 6574811	Subvention à la Compagnie La Salamandre issue du reversement de billetterie du Festival Saperlipuppet	0 €	0 €	Reversement de la totalité de la billetterie des spectacles Saperlipuppet à la Compagnie La Salamandre (les années paires) : non applicable en 2023 (article 5-2 de la convention).
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES LA SALAMANDRE		15 000 €	18 000 €	
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTION DE LA CULTURE		172 190 €	186 480 €	
SPOR - 40A-6574810	Enveloppe globale de subventions aux associations sportives + l'OMS, hors emplois aidés (enveloppe individualisée par délibération séparée du secteur des sports)	107 306 €	109 815 €	Enveloppe qui sera individualisée dans le cadre d'une délibération séparée présentée par le secteur des SPORTS.
SPOR - 40A-6574812	Provision pour les aides aux emplois dans les clubs sportifs (individualisée par délibération séparée du secteur des sports)	16 527 €	13 850 €	Enveloppe qui sera individualisée dans le cadre d'une délibération séparée présentée par le secteur des SPORTS.
TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES DIVERSES (40A)		123 833 €	123 665 €	
SPOR - 414D- 6574810	ANCRE : subvention de fonctionnement à l'école de voile	23 000 €	6 000 €	Financement conventionnel (changement de modalités d'intervention)
TOTAL SUBVENTIONS ECOLE DE VOILE (414D)		23 000 €	6 000 €	
SPOR - 415-6574810	Provision pour le soutien aux manifestations sportives (individualisée par une délibération du secteur des sports)	8 500 €	13 200 €	Enveloppe qui sera individualisée dans le cadre d'une délibération séparée présentée par le secteur des SPORTS.
TOTAL SUBVENTIONS MANIFESTATIONS SPORTIVES (415)		8 500 €	13 200 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE DES SPORTS		155 333 €	142 865 €	

Imputation budgétaire	Associations bénéficiaires (nom statutaire)	Rappel de la subvention 2022	Subvention 2023	objet de la subvention
PEL-60-6574810	ECOPOLE	30 515 €	30 515 €	Financement conventionnel
TOTAL SUBVENTIONS PROJET EDUCATIF LOCAL		30 515 €	30 515 €	
ACSO – 521-6574830	Association « collectif T'Cap »	2 000 €	2 000 €	Fonctionnement courant
ACSO – 610 – 6574830	Club amitiés loisirs – remboursement de frais pour encadrer la sortie aux Folles Journées à Nantes	400 €	400 €	subvention pour remboursement de frais
TOTAL SUBVENTIONS POLE SOLIDARITES		2 400 €	2 400 €	
ENFA – 640A -6574810	Association MUSICALINO	390 €	390 €	Fonctionnement courant
	Association « Les Petits Lutins Chapelains » (association des Assistantes Maternelles Agréées chapelaines)	492 €	492 €	Fonctionnement courant
TOTAL SUBVENTIONS VIE ASSOCIATIVE SERVICE PETITE ENFANCE		882 €	882 €	
ENFA – 641A – 6574811	Crèche Les Petits Queniaux	102 000 €	73 840 €	Financement conventionnel (changement de modalités d'intervention)
ENFA – 641B – 6574811	Crèche Les Petits Pas du Ploreau	60 000 €	52 420 €	Financement conventionnel (changement de modalités d'intervention)
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES DES CRECHES ASSOCIATIVES		162 000 €	126 260 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE PETITE ENFANCE		162 882 €	127 142 €	
ENVT – 833B-6574810	Association du Jardin au Paysage	0 €	200 €	Fonctionnement courant
	Ligue de la protection des oiseaux (LPO)	500 €	500 €	Fonctionnement courant
	Fédération des amis de l'Erdre	500 €	500 €	Fonctionnement courant
	Association sanitaire Apicole Départementale	0 €		
	Ferme Chapelaine	0 €		
TOTAL SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT SERVICE ENVIRONNEMENT		1 000 €	1 200 €	
ENVT – 833B-6574811	Ligue de la protection des oiseaux (LPO)	300 €	300 €	Activités / projets
	Compostri	2 000 €	2 000 €	Activités / projets
	Ferme Chapelaine	1 100 €	0 €	Activités / projets
TOTAL SUBVENTIONS POUR ACTIVITES ET PROJETS SERVICE ENVIRONNEMENT		3 400 €	2 300 €	
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE ENVIRONNEMENT ET ESPACE PUBLIC		4 400 €	3 500 €	
DDU – 020K – 6574830	Subvention à l'association Le TransiStore pour l'activité recyclerie	25 000 €	25 000 €	fonctionnement courant de l'activité ressourcerie (convention 2022-2024 – article 5)
DDU – 020K – 6574830	Subvention à l'association Le TransiStore pour le café associatif	1 000 €	1 000 €	fonctionnement du café associatif (convention 2022-2024 – article 7)
DDU – 020K – 6574830	Subvention appel à projets Agenda 21	1 000 €	0 €	
DDU – 020K – 6574830	Association Lézards au Jardin	1 000 €	1 000 €	Subvention pour activités annuelles au jardin des Hespérides
TOTAL SUBVENTIONS MISSION AGENDA 21 – DEVELOPPEMENT DURABLE		28 000 €	27 000 €	
JEUN – 422D – 6574810	Subventions aux associations dans le cadre du dispositif « aide aux loisirs pour tous » auprès des jeunes de moins de 18 ans	22 000 €	22 000 €	Enveloppe provisionnelle qui sera individualisée en cours d'année en fonction de la remontée des « bons à valoir » utilisés par les familles bénéficiaires auprès des associations chapelaines.
TOTAL SUBVENTIONS SERVICE JEUNESSE (PIJ)		22 000 €	22 000 €	
TOTAL GENERAL		1 074 157 €	1 036 469 €	
Total hors OGEC, AMEG, QUENIAUX, PLOREAU, MPT, ECOPOLE		303 546 €	302 851 €	

Nota : toute subvention doit préalablement faire l'objet d'une demande par écrit des dirigeants de l'association dans le cadre de la procédure d'élaboration budgétaire.